

ACCORD DE CESSION DE DROITS A L'IMAGE

Photographies et images vidéos représentant les membres du RENET lors des projets EEDD (Éducation à l'Environnement et au Développement Durable) réalisés sur l'année scolaire 2020-2021 grâce à la prise en charge financière du Parc naturel régional du Marais poitevin.

Je soussigné(e)

Animateur.rice de la structure

Demeurant à (adresse complète)

.....
.....

- autorise le Parc naturel régional du Marais poitevin, les rectorats des académies de Poitiers et de Nantes et les autres membres du RENET à utiliser les photographies et images vidéo me représentant pour toute forme de communication, ayant pour objectif, la valorisation des animations et productions réalisées lors des projets, sur tout support : PRESSE, EDITION, SITE INTERNET, RESEAUX SOCIAUX en France et à l'étranger et sans limitation de durée.

- renonce à toute contrepartie financière.

Fait le 2020 à

Signature

(précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé, bon pour accord de cession de droits »)

.....